



# Communiqué de presse



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Toulouse, le  
10 avril 2017

## MOIS DE L'ARCHITECTURE

Première édition du « Mois de l'architecture Occitanie »  
du 18 mai au 18 juin 2017

La direction régionale des affaires culturelles présente la première édition du Mois de l'Architecture étendu cette année à la totalité de la région Occitanie. Du 18 mai au 18 juin, ce sont au total plus de 120 actions telles que des expositions, visites, ateliers, conférences, projections, débats, performances et autres qui sont proposées sur tout le territoire régional. La DRAC s'inscrit dans la continuité des axes proposés par le Ministère de la Culture et de la Communication en matière d'architecture : *sensibiliser et développer la connaissance de l'architecture par le grand public et notamment les jeunes.*

### Contact Presse

#### Direction régionale des affaires culturelles (Drac)

Véronique Cottencaeu  
☎ 04 67 02 35 21

#### Préfecture

Sophie Lesaffre

① 06 35 16 36 31  
☎ 05 34 45 38 31

Virginie Avizou

① 06 85 80 22 14  
☎ 05 34 45 36 17

1, place Saint-Étienne  
31038 Toulouse  
Cedex 9  
☎ 05 34 45 34 45

Vous pouvez consulter  
les précédents  
communiqués de  
presse à l'adresse  
suivante :

[www.occitanie.gouv.fr/communiqués](http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués)

Cette manifestation coordonnée par la DRAC Occitanie s'appuie sur le réseau des Architectes conseils de l'État, des Unités départementales de l'architecture et du patrimoine des Écoles nationales supérieures d'architecture, des Unions régionales des conseils d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement, des Maisons de l'architecture, des Parcs naturels régionaux, des Villes et pays d'art et d'histoire, des collectivités, des artistes et des associations. Les acteurs de ce réseau se mobilisent afin de développer ensemble l'information et la connaissance de l'architecture et de favoriser la sensibilisation et la participation des publics.

Amateurs, professionnels, familles, étudiants, enfants et adultes sont donc conviés à découvrir ou redécouvrir l'architecture de leur département et de toute la région grâce à la diversité des événements programmés.

Dans cette optique, la variété des formes artistiques présentées (danse, photographie, spectacle, performance, dessins...) et la richesse des thématiques abordées (architecture rurale, participative, éco-habitat, thermale, réhabilitation de quartiers historiques...) permettent d'aborder l'architecture sous tous ses aspects et la diversité des disciplines qu'elle touche. Aussi, les conférences et débats se veulent des moments de réflexion commune sur l'architecture, le cadre de vie et l'aménagement territorial.

L'année 2017 célèbre le double anniversaire des 40 ans d'application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, (à l'origine de la création des CAUE) et de la création des DRAC (3 février 1977). Cette édition sera également l'occasion de rappeler que la création architecturale est d'intérêt public, de mesurer l'impact de la loi, des enseignements que l'on peut en tirer et de son actualité. La publication de la Loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine le 7 juillet 2016 sera aussi présente dans les débats.

La DRAC organise un cycle de conférences sur l'architecture du XXe siècle sur ses deux sites de Montpellier et Toulouse.

Le lancement du Mois de l'Architecture aura lieu le 18 mai, sur Toulouse, avec l'exposition « **Zoom sur les petits projets en Occitanie** » organisée par les deux « Maisons de l'Architecture ».

Le programme numérique sera disponible sur le site internet de la DRAC Occitanie : [culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie](http://culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie).